

Thématique : Prévenir la récidive

Actions concrètes	Objectifs	Public	Repérage	Moyens - outils -	Partenaires physiques et financiers	Évaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.	Conseils
<p>Modules de formation civique ou de citoyenneté en direction des jeunes placés sous main de justice (stage de citoyenneté, modules thématiques respect de la loi, sécurité routière...)</p>	<p>Accueillir des mineurs ou animer auprès d'eux des thématiques, dans le cadre de leurs mesures judiciaires, pour : favoriser la mise en œuvre des mesures, sanctions ou peines et/ou proposer des actions de prévention de sensibilisation ou de formation favorisant l'insertion des mineurs</p>	<p>Mineurs sous main de justice âgés de 10 à 18 ans primo délinquants ou déjà inscrits dans un parcours délinquant</p>	<p>Par les professionnels de la PJJ - modules proposés au magistrat</p>	<p>Stages de citoyenneté ou de formation civique</p>	<p>Pilotage de l'action par le coordon CLSPD - financement FIPD possible</p>		<p>Motivation des jeunes et mobiliser le partenariat institutionnel et associatif au projet</p>	<p>Préparer en amont les modules de citoyenneté avec les professionnels du champs éducatif, judiciaire et les partenaires institutionnels ou associatifs</p>

